



La Ville de Sierre met au concours le poste suivant :

Collaborateur administratif et fiscaliste auprès du service des contributions (100%)

Mission principale :

- Effectuer tous les travaux nécessaires à la facturation des impôts.

Profil requis :

- Maturité commerciale ou CFC d'employé de commerce.
- Minimum 5 ans d'expérience en fiscalité.
- Parfaite maîtrise des outils informatiques.
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités.
- Bonnes connaissances de la langue allemande.

Entrées en fonction : à convenir.

Le poste s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le cahier des charges est disponible auprès de la chancellerie ou sur le site internet de la Ville de Sierre à l'adresse suivante : www.sierre.ch.

En cas d'intérêt, le dossier de candidature complet doit être envoyé avant le 28 avril 2015 à l'adresse suivante : Ville de Sierre, Service du personnel, Case postale 96, 3960 Sierre.